

Prévoyance et mutuelle collectives : obligations et enjeux

OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre les garanties d'un régime de prévoyance et mutuelle collective, le calcul des cotisations et les obligations en la matière ▶ Choisir le régime le plus adapté à son entreprise et gérer son contrat de prévoyance et frais de santé collectif 	<p>MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION : fiche de renseignement à remplir en ligne – réponse sous 48 heures.</p> <p>Accès à la formation sous 1 mois maximum à compter de la demande (excepté au mois d'août).</p>
DURÉE DE LA FORMATION	TARIF
▶ 1 journée – 7 heures	▶ 700,00€ HT / jour par stagiaire
PUBLIC ¹	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Directeurs, dirigeants, ▶ Responsables RH et fonctions RG ▶ Gestionnaires paie et administration du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Support pédagogique ▶ Exercices d'application, cas pratiques ▶ Mises en situation
MÉTHODES D'ÉVALUATION	PRÉ-REQUIS
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évaluation des connaissances en début de formation (questionnaire de positionnement et/ou quiz; recueil des besoins avant formation) ▶ Évaluation continue au travers d'exercices pratiques et mises en situation ; ▶ Évaluation des acquis en fin de formation via un quiz/QCM, un cas pratique, un exercice de synthèse ou une étude de cas. 	▶ Aucun
PROGRAMME DE LA FORMATION	

- ▶ Prévoyance collective obligatoire et prévoyance collective complémentaire
 - La prévoyance collective obligatoire : pour qui (cadres, non cadres) ? quelles obligations ? Législatives ? Conventionnelles ?
 - Les diverses catégories de garanties : incapacité, invalidité, décès, dépendance, accidents, etc.
 - La prévoyance complémentaire : un argument de négociation salariale
- ▶ La couverture « frais de santé » collective obligatoire (mutuelle)
 - Pour qui ? Quels sont les cas de dispense d'adhésion ?
 - Quels taux ? Quelles garanties ? Quel contrat ?
- ▶ Les taux, le calcul des cotisations prévoyance et frais de santé et leur réintégration fiscale et sociale en paie
- ▶ Choisir et mettre en place son régime de prévoyance et frais de santé
 - Quels organismes ?
 - Quels contrats ?
 - Quels salariés ?
 - La décision unilatérale de l'employeur
 - L'information des salariés
- ▶ Gérer et suivre les contrats de prévoyance et frais de santé
 - Gérer les affiliations (adhésions) et les radiations
 - La portabilité des droits à l'issue du contrat de travail : conditions / durée
 - Résilier un contrat de prévoyance et/ou frais de santé : conditions, délais, obligations des parties

¹ Pour toute question relative aux conditions et modalités d'accès à nos formations et à nos locaux aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le Référent Handicap de notre organisme : Mme Vanessa MARILL au 04 94 63 37 02.